

Plan de développement 2024-2034

Ville de Saint-Pamphile

Présenté par le Comité Ad Hoc



*La municipalité de Saint-Pamphile souhaite améliorer le milieu de vie des citoyens et des visiteurs afin d'en faire un endroit qui se démarque. La municipalité souhaite réaliser des actions qui auront un effet positif d'ici les 10 prochaines années, soit d'augmenter sa population de 10% et de baisser sa moyenne d'âge à celle du Québec. La municipalité souhaite l'implication des différentes instances du milieu tels que les entreprises privées, les organismes communautaires et la population, afin de réaliser en collaboration les différents projets de ce plan de développement.*

**AXE 1 : DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET SOCIALES**

PROJETS	SOUS-PROJETS	ACTIONS
1.1. Aménager le "Grand Espace" de Saint-Pamphile	1.1.1. Aménagement extérieur rassemblant le parc Place de la Fraternité (PPF), l'École secondaire La Rencontre, ainsi que l'aréna	1.1.1.1. Aménagement d'un parcours de style "Pumptrack"
		1.1.1.2. Aménagement d'un module de jeux pour les adolescents
		1.1.1.3. Développer un parcours de vélos de montagne dans les sentiers
		1.1.1.4. Amélioration de la scène (Espace de danse, estrades)
		1.1.1.5. Aménagement d'un espace ombragé dans le PPF (Pergolas)
		1.1.1.6. Amélioration de l'aire de jeux du volley-ball dans le PPF
		1.1.1.7. Rénovation du terrain de tennis
		1.1.1.8. Remplacement des modules de jeux pour enfants et des balançoires
		1.1.1.9. Ajouter des sentiers de marches dans le PPF, vers les installations sportives
		1.1.1.10 Ajout d'éclairage dans le PPF
	1.1.1.11. Continuer le développement du réseau de sentiers d'été et d'hiver (Ex. Raccorder les sentiers d'été à l'entrée des sentiers d'hiver, Raccorder les sentiers aux sentiers de l'école primaire)	
	1.1.2. Aménager un espace multifonctionnel à l'aréna	1.1.2.1. Aménagement d'une salle multimédia (Jeux vidéos)
		1.1.2.2. Aménagement d'une aire multifonctionnelle
1.1.2.3. Déplacement du centre de conditionnement physique à l'aréna		

	1.1.3. Rénover l'auditorium de l'école secondaire La Rencontre	1.1.3.1 Amélioration de la confortabilité des spectateurs
	1.1.4. Réaliser une programmation récréative, culturelle et sportive pour le "Grand Espace"	1.1.4.1. Développer une programmation des activités sportives, récréatives, culturelles du "Grand Espace"
		1.1.4.2. Mettre en place un calendrier estival relatif à la programmation
1.2. Aménager un espace multigénérationnel facilitant la socialisation	1.2.1. Aménager un espace vivant au cœur du village	1.2.1.1. Aménagement d'un espace de rencontre, de socialisation, de mise en valeur du cœur du village.
1.3. Miser sur l'entretien des infrastructures sportives et récréatives existantes	1.3.1. Réaliser un inventaire des entretiens généraux	1.3.1.1/1.3.2.1. Mettre en place une planification des entretiens
	1.3.2. Se doter d'un état de santé des infrastructures existantes	

## AXE 2 : AMÉNAGEMENT TERRITORIAL ET MOBILITÉ

PROJETS	SOUS-PROJETS	ACTIONS
2.1 Concevoir une politique domiciliaire	2.1.1. Favoriser l'accès à l'habitation, au logement.	2.1.1. Faire un inventaire des unités d'habitation, des logements, des terrains disponibles.
		2.1.2. Identifier les besoins en habitation des personnes et des familles qui aimeraient habiter à St-Pamphile
		2.1.3. Identifier les projets potentiels : fermettes, logements, maisons alternatives, résidences personnes âgées, villégiature, etc.
		2.1.4. Mettre en place la politique domiciliaire et en faire la promotion
2.2. Mettre en place un plan d'embellissement du	2.2.1. Rénovation des résidences et commerces de la 204 (Elgin Nord, rue Principale, rue de l'Église)	2.2.1.1. Appliquer les règlements pour éliminer les bâtiments délabrés
		2.2.1.2. Élaborer un programme de revitalisation

plan d'embellissement du village	2.2.2. Embellissement du village et propreté des rues	2.2.2.1. Appuyer le Comité Florales 2000 dans les projets d'aménagements paysagers et de décorations lors des fêtes et événements
		2.2.2.2. Ajouter du mobilier urbain, fresques, etc.
		2.2.2.3. Faire un plan d'entretien périodique des rues et des espaces publics
2.3. Mettre en place un réseau de piste cyclable/marche dans le cœur du village (Rue principale, rue du Foyer)	2.3.1. Ajouter un espace sécuritaire de marche de la 1ère rue au Restaurant Chez Réjean / Dépanneur 551	2.3.1.1. / 2.3.1.2. Faire faire un plan d'aménagement sur la mobilité.
	2.3.2. Ajouter un espace cyclable sécuritaire sur la rue du Foyer Nord	

### AXE 3 : LES SERVICES DE PROXIMITÉ

PROJETS	SOUS-PROJETS	ACTIONS
3.1 Favoriser l'achat local	3.1.1. Établir une stratégie avec le Magasin Coop de St-Pamphile	3.1.1.1. Démystifier les désavantages de la consommation locale
		3.1.1.2. Offrir la possibilité d'acheter de gros volumes de produits (Ex. 5Kg de riz)
		3.1.1.3. Diversifier l'offre de produits, autant pour la population locale que pour citoyens d'autres nationalités
		3.1.1.4. Mettre en valeur les producteurs locaux lorsqu'il y en a
3.2. Avoir accès à des	3.2.1. Conserver et augmenter la diversité de soins de santé	3.2.1.1. Faire des représentations auprès du CISSS-CA pour améliorer l'accès à un ou des médecins, des infirmières praticiennes spécialisées ou infirmières cliniciennes au CLSC
		3.2.1.2. Réaliser un plan de faisabilité pour l'implantation d'une coopérative de Santé (Ex. Coopérative de santé des Monts de Bellechasse à St-Damien)
		3.2.1.3. Prévenir la perte de services de santé externes au CLSC : Soins dentaires, Soins oculaires, etc.

services de sante polyvalents et plus accessibles	3.2.2. Augmenter l'accès à des plages horaires de garde au CLSC	3.2.2.1. Faire des représentations auprès du CISSS-CA pour améliorer l'accès à un ou des médecins, des infirmières praticiennes spécialisées ou infirmières cliniciennes au CLSC
	3.2.3. Augmenter l'accès à des médecins de famille	3.2.2.2. / 3.2.3.1. Réaliser un plan de faisabilité pour l'implantation d'une coopérative de Santé (Ex. Coopérative de santé des Monts de Bellechasse à St-Damien)
		3.2.3.2. Faire des représentations auprès du CISSS-CA pour améliorer l'accès à un ou des médecins, des infirmières praticiennes spécialisées ou infirmières cliniciennes au CLSC

#### AXE 4 : LA MOBILISATION CITOYENNE, L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

PROJETS	SOUS-PROJETS	ACTIONS
4.1. Conserver les organismes communautaires actifs	4.1.1. Alléger le fardeaux administratif des organismes à but non lucratif	4.1.1.1. Engager une ressource commune (Agent communautaire)
	4.1.2. Augmenter la concertation entre les organismes	4.1.2.1. Mettre en place une table de concertation des organismes communautaires.
	4.1.3. Mettre en valeur l'action bénévole	4.1.3.1. Établir une politique de reconnaissance des bénévoles.
4.1.3.2. Mettre en valeur la relève bénévole		
4.1.3.3. Travailler de concert avec les écoles et les services de garde afin d'intégrer dans la culture des citoyens l'action bénévole dès le plus jeune âge.		
4.2. Accueillir adéquatement les nouveaux arrivants	4.2.2. Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants	4.2.2.1. Développer un programme de jumelage ou de parrainage entre la population de St-Pamphile et les nouveaux arrivants
		4.2.2.2. Effectuer un accompagnement soutenu des conjoints / conjointes des travailleurs étrangers
		4.2.2.3. Créer des moments de socialisation
		4.2.2.4. Faire la promotion de la programmation d'activités de socialisation
		4.2.2.5. Intégrer des traductions dans les différents commerces afin d'établir une meilleur communication avec les travailleurs étrangers.

4.2.2.6. Développer une politique d'accueil des nouveaux arrivants (Résidents propriétaires, résidents locataires, propriétaires non-résidents, travailleurs étrangers, nouveaux arrivants âgés (RPA, RTF, etc.))

#### AXE 5 : LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION

PROJETS	SOUS-PROJETS	ACTIONS
5.1. Faire connaître la municipalité de St-Pamphile	5.1.1. Augmenter la connaissance des services et des atouts auprès des citoyens résidents.	5.1.1.1. Trouver une manière de communiquer efficacement l'information avec les citoyens
	5.1.2. Augmenter la visibilité, l'offre de services et les atouts à l'extérieur de la municipalité	5.1.2.1. Trouver une manière de communiquer efficacement l'information à l'extérieur de la municipalité et de la région
		5.1.2.2. Mettre en valeur l'aspect naturel de la municipalité.
		5.1.2.3. Publiciser les services, les attraits, les produits, etc.
5.1.3. Développer l'image de marque	5.1.3.1. Établir un plan de communication	
5.2. Effectuer la promotion des entreprises et des organismes communautaire auprès de la population citoyennes et à l'extérieur de la municipalité.	5.2.1. Effectuer un inventaire des entreprises	5.2.1.1 / 5.2.2.1. Établir un plan de communication
	5.2.2. Effectuer un inventaire des organismes	